

<https://www.inegalites.fr/Billet-d-entree-dans-les-musees-quand-les-prix-montent-l-egalite-recule>



# Billet d'entrée dans les musées : quand les prix montent, l'égalité recule

- Articles - Point de vue -



Date de mise en ligne : vendredi 19 janvier 2024

---

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

---

Le musée du Louvre vient de porter son tarif d'entrée de 15 à 22 euros. Cette augmentation de 46 %, bien plus élevée que l'inflation, relance le débat sur l'accès pour tous à la culture, et aux musées en particulier. Continuer à pousser les tarifs vers le haut va contribuer à exclure une partie encore plus large du public des catégories populaires et moyennes alors que les écarts sont déjà importants. En effet, en 2018, alors que 62 % des cadres ont visité un musée dans l'année, c'était le cas de seulement [18 % des ouvriers ou employés](#).

Le niveau des prix n'est pas le problème numéro 1 des visiteurs étrangers. Ils viennent souvent de très loin et n'hésitent pas à dépenser des sommes importantes pour leur séjour. Mais doit-on faire payer plus cher les musées à tout le monde parce qu'ils sont visités en majorité par des étrangers, qui ne sont d'ailleurs pas toujours de riches touristes ? L'augmentation des prix aura un impact particulièrement inégalitaire pour les visiteurs nationaux, pour plusieurs raisons.

Plus la visite d'un lieu culturel est onéreuse, plus on aura tendance à s'y rendre de façon exceptionnelle, voire même une seule fois dans sa vie : pour voir la fameuse Joconde ou découvrir la galerie des glaces du château de Versailles, par exemple. À 44 euros la visite au Louvre pour un couple, il y a de quoi y réfléchir à deux fois quand on est payé au smic.

Plusieurs études montrent que nombre d'individus abandonnent leur projet de visite à cause de tarifs trop élevés. Selon le Credoc [\[1\]](#) par exemple, 44 % des Français disent avoir renoncé à une visite au cours des 12 derniers mois en raison du prix en 2019, une proportion en hausse de 19 points par rapport à 2012 [\[2\]](#). Cette question du prix est d'autant plus importante que les musées sont de grande taille, comme le Louvre : il est impossible de découvrir l'ensemble de leurs collections à l'occasion d'une seule visite. Pour en profiter pleinement, il faut nécessairement venir à plusieurs reprises.

## Le coût du risque

Les partisans de la hausse des tarifs soulignent que des populations très larges peuvent consentir des sacrifices financiers conséquents pour assister au concert d'une vedette ou pour profiter d'un parc d'attraction. La comparaison est peu convaincante. Contrairement à d'autres biens ou services, le visiteur non habitué des musées ne sait pas exactement ce qu'il va y trouver. Un risque qui représente un coût important pour ceux qui ont des moyens modestes. Il faut ajouter que ces temples nationaux de la culture suscitent des appréhensions légitimes : ils en imposent. On peut se sentir perdu faute de posséder les clés de compréhension de certaines œuvres, se sentir intimidé par des espaces monumentaux. La gratuité des lieux culturels, ou le fait d'y entrer pour un prix modique, réduit considérablement ces barrières.

C'est d'ailleurs ce qui explique que l'accès aux locaux des bibliothèques est gratuit, avec dans certains cas une inscription modique pour les emprunts. L'objectif de familiariser les citoyens avec le livre et d'autres productions culturelles (musique, cinéma, presse, jeux vidéo, etc.) est en effet perçu comme prioritaire dans le but de former des individus éclairés, instruits, cultivés et ouverts sur le monde. Pour autant, comme pour les musées, le budget de fonctionnement des bibliothèques est élevé et ces dernières font appel à un personnel qualifié et professionnalisé.

Par ailleurs, le prix des entrées est rarement un élément essentiel pour l'économie des musées. Pour le comprendre, il faut distinguer les très grands établissements de réputation internationale, comme le musée du Louvre ou le château de Versailles, et l'immense majorité des quelque 1 200 « musées de France » [\[3\]](#).

La plupart des établissements (ceux du moins qui attirent peu de touristes) disposent de recettes propres modestes, issues de leur billetterie, à quoi peuvent s'ajouter les recettes d'une boutique, d'un restaurant ou encore du mécénat. L'essentiel de leurs ressources vient de subventions publiques. En pratique, renoncer au droit d'entrée représente fréquemment quelques dizaines de milliers d'euros par an, soit une fraction limitée du budget de fonctionnement de l'établissement, environ 5 % à 25 %. Une hausse des prix ne leur rapporte donc pas énormément et risquerait de leur faire perdre encore des visiteurs.

À l'opposé, les très grands établissements disposent de sources de revenus très importantes, provenant en particulier de leurs millions de visiteurs, qui peuvent atteindre les deux tiers de leur budget de fonctionnement, à quoi s'ajoute la contribution de l'État du fait de leur statut de musées nationaux. Ils n'ont pas le réel besoin d'augmenter encore leurs prix mais ils sont très différents des autres musées. Ils ont le pouvoir de le faire car, contrairement aux autres musées, leur public est en grande partie captif. En effet, les touristes considèrent leur visite comme plus ou moins « incontournable » car ces institutions font partie des sites recommandés par l'ensemble des guides à la disposition des visiteurs, ceux « qu'il faut avoir vus ».

Il n'y a aucune nécessité économique à augmenter les prix d'entrée dans les musées et monuments

Au bout du compte, la fixation de prix d'entrée modestes dans les musées et les monuments publics constitue un choix politique. Il n'y a aucune nécessité économique à les augmenter. Ce choix est celui du conseil d'administration dans le cas d'une fondation ou d'une association ; du conseil municipal pour les musées qui appartiennent aux communes ; et des ministères concernés s'agissant des musées nationaux. Si le Louvre, Orsay ou Beaubourg augmente ses prix, c'est bien que l'État l'approuve. Le ministère de la Culture en est le responsable ultime.

Bien sûr, des prix modestes ou la gratuité constituent une aubaine pour les catégories favorisées, qui sont celles qui fréquentent le plus ces lieux. Au passage, il ne faut pas oublier que par l'impôt, c'est l'ensemble des citoyens qui financent la création et le fonctionnement des institutions culturelles publiques. Élever le prix des billets est en réalité une manière de prendre acte du fait que la majorité des Français n'en profiteront pas, au prétexte que cela ne correspondrait tout simplement pas à leurs centres d'intérêt... C'est donc une façon d'abandonner le projet de démocratisation de l'accès. Faut-il rappeler que cet objectif est inscrit dans nos textes ? « *La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture* », indique le préambule de la Constitution de 1946. Et « *Le ministre de la culture et de la communication a pour mission de rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France* », note le décret de constitution du ministère de la Culture (1958).

Il faudrait plutôt déployer différents moyens pour attirer des publics qui ne viennent pas spontanément car ils considèrent que « ce n'est pas pour eux ». Cela passe par un ensemble de dispositifs : des aides pédagogiques à la visite, une communication bienveillante, des dispositifs d'accueil adaptés, mais aussi, dans le même temps, des tarifs modérés et/ou la gratuité. L'important est de définir des orientations relevant de l'intérêt général (en l'occurrence, l'ouverture des lieux culturels au public le plus large) et d'examiner les obstacles rencontrés, dont font partie les droits d'entrée. Il convient ainsi d'opérer une distinction entre les finalités, la culture pour le plus grand nombre, et les moyens, à savoir les ressources nécessaires pour y parvenir.

Jean-Michel Tobelem, professeur associé à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, auteur de [Politique et gestion de la culture](#), Coll. U, Armand Colin, dernière éd. mars 2023.

**Quels sont les musées qui proposent la gratuité ?**

Certains musées dépendant de fondations offrent l'entrée gratuite car ils disposent de ressources financières abondantes. C'est le cas, par exemple, du musée Getty de Los Angeles, en Californie. De la même façon, des musées nationaux laissent visiter gratuitement leur collection permanente (mais pas des expositions temporaires), comme à Londres par exemple. C'est le cas également des musées municipaux des villes de Paris, Marseille, Rouen, Metz ou encore Dijon, notamment. Enfin, les musées fédéraux de la capitale des États-Unis d'Amérique, Washington DC, offrent la gratuité totale de leurs espaces d'exposition, qu'il s'agisse des collections permanentes ou même des très grandes expositions temporaires. Dans ce cas, leur financement est assuré par un mélange de recettes propres (boutiques, restaurants, location d'espaces), d'aides gouvernementales et de dons (de particuliers, de fondations et d'entreprises) encouragés par un système fiscal favorable au mécénat et à la philanthropie.

*Photo / CC by Kazuo Ota*

---

[1] « La visite des musées, expositions et monuments en 2019 », note de synthèse n° 35, Crédoc, décembre 2020.

[2] Sur l'efficacité de la gratuité en termes d'augmentation du nombre de visiteurs et d'élargissement sociologique du profil des visiteurs, voir : « La gratuité dans les musées et monuments en France : quelques indicateurs de mobilisation des visiteurs », Jacqueline Eidelman et Benoît Cérroux, Culture Études n° 2009/2, ministère de la Culture/DEPS, 2009.

[3] Répondant aux critères fixés par la loi de 2002.